

Image not found or type unknown



Bail 3-6-9, le rompre pour fermeture?

Par **clumber**, le **19/03/2009** à **11:58**

J'ai un bail commercial 3-6-9. Mon entreprise ferma au 31 mars 2009 (après 10 mois d'ouverture!) pour raison financière. r
Est-ce que la radiation de mon entreprise est un motif pour casser ce bail? Mon propriétaire peut-il m'obliger à payer les loyers dûs, soit 26 mois à 850€ = 22100€uros ? ? ? r
J'ai vraiment besoin d'aide, je lance un SOS...r
Merci par avance!